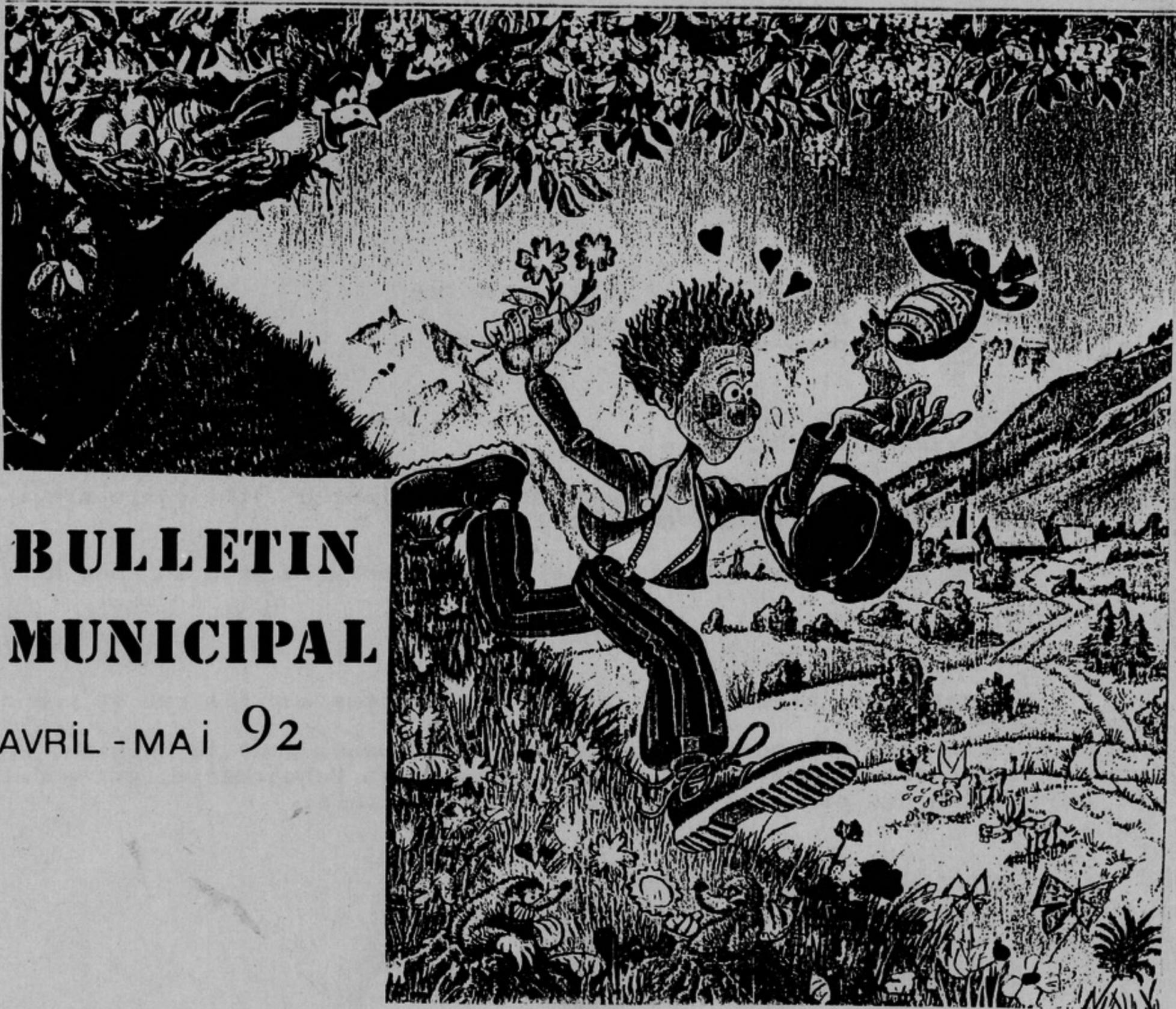


ECHOS DE LHUIS

P
R
I
N
T
E
M
P
S
92



**BULLETIN
MUNICIPAL**

AVRIL - MAI 92

4ème POINT: ECLAIRAGE PUBLIC:

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- Un courrier a été adressé au Syndicat Départemental d' Electricité pour l' élaboration d' un projet d' éclairage du coeur du bourg: mise en souterrain des lignes - éclairage public - et illumination extérieur de l' église. Dès que des propositions précises seront présentées (techniques et financières), la commune s' engagera en fonction des moyens disponibles.

5ème POINT: COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU DISTRICT:

XX

Chaque commission a procédé à une analyse de la situation pour son secteur d' activité et présenté des premières orientations à convertir en propositions et projets pour 1993.

Pour 1992 le Comité Districial a donc voté un budget d' attente s' équilibrant à 400 000 F : somme ayant servi aux estimations lors des études préalables à l' adhésion des communes.

6ème POINT: DIVERS:

XXXXXXX

Le Conseil Municipal:

- prend acte du souhait des gérants de LA TOUR DE LHUIS de cesser leur activité.
- donne son accord pour louer le logement mairie à Mr Roland Perrier.
- fixe les permanences pour les élections du 22 Mars 92.
- retient les dates des 10 et 24 Mars pour ses prochaines réunions consacrées au BUDGET.

CONSEIL MUNICIPAL: séance du 10/03/1992

=====

Présents: 13.

compte administratif 1991:

Le Conseil Municipal examine et vote le Compte Administratif 1991 qui fait apparaitre pour l' année écoulée le bilan suivant:

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

RECETTES 1991: 2 590 579, 59

DEPENSES 1991: - 1 905 916, 42

EXCEDENT 1991: 684 663, 17

PRELEVEMENT POUR INVESTISSEMENT:- 627 293

RESULTAT DE L' EXERCICE: EXCEDENT: 57 370, 17
(en FONCTIONNEMENT)

SECTION D' INVESTISSEMENT:

PRELEVEMENT POUR INVESTISSEMENT: 627 293

RECETTES D' INVESTISSEMENT 1991:+11 578 277, 69

TOTAL RECETTES 1991 : 12 205 570, 69

DEPENSES D' INVESTISSEMENT 1991:-11 928 123, 17

RESULTAT DE L' EXERCICE:EXCEDENT: 277 447, 52
(en INVESTISSEMENT)

RESULTAT GLOBAL DE L' ANNEE 1991:

SOLDE EXCEDENTAIRE:

=> 57 370, 17 + 277 447, 52 = 334 817, 69

REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS:

| | année 1990: | année 1991: | Situation initiale 1992: |
|-----------------------------------|-------------|-------------|--------------------------|
| FONCTIONNEMENT: | + 160 672 | + 57 370 | + 218 042 |
| INVESTISSEMENT: | - 946 392 | + 277 447 | - 668 945 |
| BILAN GLOBAL: | - 785 720 | + 334 817 | - 450 903 |
| (Fonctionnement + Investissement) | | | |

questions diverses:

=> Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec un Club d'Escalade Lyonnais 1^{er} autorisant à pratiquer ce sport aux falaises de Blandigneux.

=> Le Conseil Municipal décide, au terme du Contrat Emploi Solidarité, de 1^{er} embauche de MR ROGER GUIFFRAY comme employé communal à temps partiel.

=> Le Conseil Municipal est informé que la commune, en tant qu'adhérente au Syndicat de protection des berges du Rhone, sera associée à une enquête dont le but est de mettre en évidence les conséquences, sur les rives, des aménagements du fleuve, et de proposer des solutions pour y faire face.

=> Le Conseil Municipal fixe les modalités du déroulement des élections régionales et cantonales du 22 Mars prochain.

Deux bureaux de vote distincts fonctionneront conjointement à la Salle Polyvalente et les deux dépouillements se feront simultanément, 1^{er} un à la salle polyvalente, 1^{er} autre à la salle de réunion.

CONSEIL MUNICIPAL: séance du 24/03/92.

Présents: 13.

1er POINT: BUDGET PRIMITIF:

Le Conseil Municipal vote le budget primitif pour 1^{er} année 1992.

Il adopte d'abord les taux d'imposition communale qui ne sont pas augmentés par rapport à 1991, et en déduction desquels viennent ceux mis en place pour le district.

| | Taux 91 | - | Taux districal 92 | = | Taux communal 1992: |
|-------------------------------|---------|---|-------------------|---|---------------------|
| Taxe d'Habitations: | 8,10 % | - | 0,84 % | = | 7,26 % |
| Taxe sur le Foncier Bâti: | 9,70 % | - | 1,04 % | = | 8,66 % |
| Taxe sur le Foncier non Bâti: | 36,10 % | - | 4,54 % | = | 31,56 % |
| Taxe Professionnelle: | 10,50 % | - | 0,806 % | = | 9,694 % |

La SECTION DE FONCTIONNEMENT s'équilibre en Recettes et Dépenses à : 3 424 735 F (dont 637 296 F de prélèvement pour 1^{er} Investissement.)

La SECTION D'INVESTISSEMENT s'équilibre en Recettes et Dépenses à :

2ème POINT: QUESTIONS DIVERSES:

Le Conseil Municipal décide :

1) que la commune s'associera au projet d'enquête lancée par le Syndicat de Défense des berges du Rhone, enquête dont le but est de mettre en évidence les conséquences des aménagements réalisés durant la dernière décennie et de redéfinir, en fonction de celles-ci, les charges de la CNR.

2) que la commune fera l'acquisition de la parcelle BORGÉY sise devant le cimetière en vue d'aménager les abords de celui-ci, à condition que cette transaction puisse se faire à un prix raisonnable.

3) que la commune prendra à sa charge les frais de fonctionnement du véhicule léger acquis par le Centre de Secours.

4) qu'il convient de relancer la mise en route du projet de Lotissement pour répondre aux demandes potentielles.

----->> BUDGETS 1992 <<-----
.....

SECTION D'INVESTISSEMENT :

PRINCIPAUX PROGRAMMES :

CHAPITRE 21: ACQUISITION DE BIENS : 231 000 F

| ACHAT DE TERRAINS : | | ACHAT DE MATÉRIEL : | |
|----------------------------|---------|----------------------------|--------|
| -> Lotissement: | 85 000 | -> Solde équipement MAPA: | 12 000 |
| -> Champ de Foires: | 60 000 | -> Divers : | 20 000 |
| -> Zone Industrielle | 50 000 | | |
| -> Puits du Vernay | 4 000 | | |
| | ----- | | ----- |
| | 199 000 | | 32 000 |

CHAPITRE 23: TRAVAUX 1 631 600 F

| 232: TRAVAUX DE BÂTIMENTS: | | 233: TRAVAUX GÉNIE CIVIL: | |
|-----------------------------------|---------|----------------------------------|-----------|
| -> Revêtements | | -> Assainissements (Fin): | 500 000 |
| Salle Polyvalente: | 85 000 | -> Adduction d'Eau Potable: | 481 000 |
| -> Volets Ecole : | 10 500 | -> Forêt : | 21 600 |
| -> Appartements : | 13 500 | | ----- |
| -> Cheminées Mairies: | 20 000 | | 1 002 600 |
| -> Reliquat travaux | | | |
| MAPA: | 500 000 | | |
| | ----- | | |
| | 629 000 | | |

CHAPITRE 25: AVANCES À SYNDICATS: 521 000 F

| | |
|----------------------------|---------|
| -> Syndicat de Voiries: | 515 680 |
| -> Syndicat d'Electricité: | 5 320 |

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

| CHAPITRE: | PRÉVISIONS 1991: | RÉALISATIONS 1991 (Compte Administratif) | PRÉVISIONS 1992 (Budget Primitif) |
|---|----------------------|---|--------------------------------------|
| 60 Denrées et fournitures | 145 000 | 135 921 | 155 000 |
| 61 Frais de personnel | 393 200 | 383 496, 11 | 440 000 |
| 62 Impôts et taxes | 20 000 | 15 351, 85 | 20 000 |
| 63 Travaux et services extérieurs | 640 520, 87 | 574 475, 40 | 495 719 |
| 64 Participations et contingents | 239 710 | 179 830, 41 | 240 000 |
| 65 Allocations et subventions | 117 123, 47 | 117 123, 47 | 78 000 |
| 66 Frais de gestion générale | 172 000 | 165 717, 47 | 155 000 |
| 67 Frais financiers | 334 000, 17 | 334 000, 71 | 1 196 720 |
| 82 Charges antérieures | 12 000 | | 7 000 |
| 83 Prélèvement pour dépenses Investissement | 627 293 | 627 293 | 637 296 |
| TOTAL DEPENSES | 2 700 847, 51 | 2 533 209, 42 | 3 424 735 |

Recettes :

| CHAPITRE: | | | |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|------------------|
| 70 Produit de l'exploitation | 385 500 | 436 594, 48 | 220 000 |
| 71 Produits domaniaux | 338 866 | 307 753 | 1 303 175 |
| 72 Produits financiers | 13 753 | 22 079, 35 | 20 000 |
| 73 Recouvrements et subventions | 173 696 | 161 232, 26 | 40 000 |
| 74 Dotation versées par l'Etat (DGF) | 577 238 | 590 958, 98 | 611 143 |
| 75 Impôts indirects | 34 620 | 1 777, 04 | 1 000 |
| 77 Contributions directes | 1 038 181 | 1 069 184, 48 | 1 011 375 |
| 82 Produits antérieurs | 160 672 | | 218 042 |
| TOTAL RECETTES | 2 722 526 | 2 590 579, 59 | 3 424 735 |
| EXCEDENT | 21 678,49 | 57 370, 17 | |

SECTION D' INVESTISSEMENT :

Dépenses:

| CHAPITRE: | PRÉVISIONS 1991: | RÉALISATIONS 1991 (Compte Administratif) | PRÉVISIONS 1992 (Budget Primitif) |
|--|-----------------------|---|--------------------------------------|
| 06 Report Déficit d' investissement | 946 392 | | 668 945 |
| 16 Remboursements d' Emprunts (Capital) | 3 632 922 | 3 627 074, 10 | 2 225 060 |
| 21 Acquisition de biens | 2 192 500 | 1 931 839, 15 | 231 000 |
| 23 Travaux réseaux et bâtiments | 7 360 677, 95 | 6 351 420, 06 | 1 631 600 |
| 25 Prêts et avances | 345 000 | 17 789, 86 | 521 000 |
| TOTAL DEPENSES | 14 477 491, 95 | 11 928 123, 17 | 5 277 605 |

Recettes:

CHAPITRE:

| | | | |
|---|-------------------|-----------------------|------------------|
| 10 Subventions d' Equipement | 2 729 000 | 3 323 069, 83 | 241 000 |
| 11 Prélèvement sur recettes Fonction.. | 627 293 | 627 293 | 637 296 |
| 14 Reversement sur T.V.A | 366 769 | 366 770, 06 | 1 964 920 |
| 16 Produit des Emprunts | 10 435 449 | 7 478 310 | 2 400 089 |
| 23 Travaux voies et réseaux | | 105 500 | |
| 25 Recouvrement de créances | 292 303 | 302 627, 80 | 32 300 |
| 26 Titres et valeurs | 5 000 | 2 000 | 2 000 |
| TOTAL RECETTES | 14 455 814 | 12 205 570, 69 | 5 277 605 |
| DEFICIT | 21 677, 95 | | |
| EXCEDENT | | 277 447, 52 | |

CONSEIL MUNICIPAL: séance du 21/04/1992

Présents: 13.

1er POINT: VENTE DES BRIOCHES A.D.A.P.E.I
=====

Le Conseil Municipal reconduit la vente des brioches au profit de l' A.D.A.P.E.I et fixe aux SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 MAI 1992 cette opération .
Il répartit le travail entre les conseillers.

2ème POINT: RESTAURANT DE " LA TOUR "
=====

Le Conseil prend acte du départ des gérants actuels: Mr ET Mme DUCHEMIN
Il prend connaissance des démarches engagées pour pourvoir rapidement à leur remplacement.

3ème POINT: LOTISSEMENT:
=====

Le Conseil examine l' avant projet déjà établi et fixe les grandes lignes de la marche à suivre.

Une réunion avec la DDE est prévue ce Mercredi 22 pour relancer l' étude et aboutir à la mise en place d' un schéma d' aménagement et d' un financement.

4ème POINT: Terrain BORGEY (Entrée cimetièrè.)
=====

Le Conseil donne son accord pour la transaction pour un prix de 2 500F.

5ème POINT: CLÔTURE DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU PUIITS DU VERNAY.
=====

Cette clôture, qui est obligatoire et doit être réalisée rapidement, sera mise en place par les employés communaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL invite la population à s' associer aux diverses commémorations qui se dérouleront au mois de MAI.

=> 8 MAI : Cérémonie au Monument aux Morts à 10 h 30.

=> 17 MAI : Assemblée Générale de l' Association RHIN ET DANUBE. (Voir détail par ailleurs.)

SOUVENIR(S)

Nous nous étions réunis pour rédiger "quelque chose" sur le Père Michel ROBIN..... et nous nous sommes retrouvés à feuilleter un album: des photos, quelques billets parus dans la "Voix de l'AIN".....

Resurgissent alors des souvenirs souriants: Michel ROBIN à la fête 1900; Moussette, sa chienne et ses exploits, les farces qu'il faisait à ses amis.... qui le lui rendaient bien.

Dès son arrivée à l'automne 1973, il s'est intégré à la vie du pays, participant aux fêtes, aux événements du village.

Son sourire accueillant, son ouverture d'esprit lui ont permis d'établir des contacts chaleureux et de tisser des liens d'amitié.

Michel ROBIN avait accepté la charge des paroisses de LHUIS et GROSLEE pour pouvoir rester auprès de sa maman.

Il lui a prodigué ses soins, l'a entourée de ses attentions, jusqu'à sa mort, aidé en tout cela par Maria.

Prêtre, avec lui, l'Eglise s'est ouverte pour aller à la rencontre de tout un chacun. C'est à son instigation que le pain et le vin de la Saint Vincent sont offerts à la salle des fêtes, ouverte à tous.

Il a donné de son temps à tous, y compris aux jeunes avec qui il a passé des heures à discuter sur le mur, derrière le chœur de l'église.

C'est chez nous qu'il a commencé sa carrière de journaliste. On attendait son billet dans la "Voix de l'AIN". On savait bien qu'il puisait souvent dans la vie des habitants de ses paroisses pour nourrir son talent... et sa réflexion.

Après son départ de LHUIS en 1978, il est devenu rédacteur en chef de la "Voix de l'AIN" puis journaliste au "Progrès".

Quelques semaines avant son décès, un petit groupe de LHUIS s'était rendu auprès du Père ROBIN, alors très fatigué.

Au cours de cette rencontre, demandant des nouvelles des uns et des autres, il évoquait avec sérénité tous ces moments passés dans nos villages, et laissait transparaître le souci de son ministère de prêtre au service de tous.

ADIEU Père ROBIN.... votre souvenir demeurera bien vivant parmi nous.

Un petit groupe de Lhuis.

=====
 =
 = " MERCI Père ROBIN !" =
 =
 = Nous n' avons pas oublié ... =
 =
 = qu' en 1997 , avec quelques lhuisards, vous avez été à l' ori - =
 =
 = gine de ce petit journal local que nous lisons toujours avec =
 =
 = plaisir. =
 =
 = Curé de LHUIS, de 1973 à 1978, nous gardons de votre passage =
 =
 = dans notre commune le souvenir d' un homme de foi au contact =
 =
 = facile . =
 =
 = Déjà, Vous aviez le virus de la presse, et vous nous avez =
 =
 = encouragés, soutenus, conseillés pour le lancement de notre =
 =
 = gazette communale. =
 =
 = Merci, Père Robin ! =
 =
 = Votre souvenir restera vivant =
 =
 = parmi nous. =
 =
 =====

A l'aube du 21^e siècle l'humanité est confrontée à des défis essentiels, au sens que c'est sa survie même, et avec elle celle de l'ensemble de la biosphère, qui est en jeu : effet de serre, pollution atmosphérique, déchets nucléaires et autres, épuisement des ressources fossiles, aggravation des inégalités Nord-Sud. Derrière tous ces problèmes, on retrouve, à un titre ou à un autre la question de l'énergie. Le devenir de la planète et de tous ses habitants est donc très largement dépendant des moyens que nous serons capable de mettre en oeuvre pour satisfaire à nos besoins énergétiques.

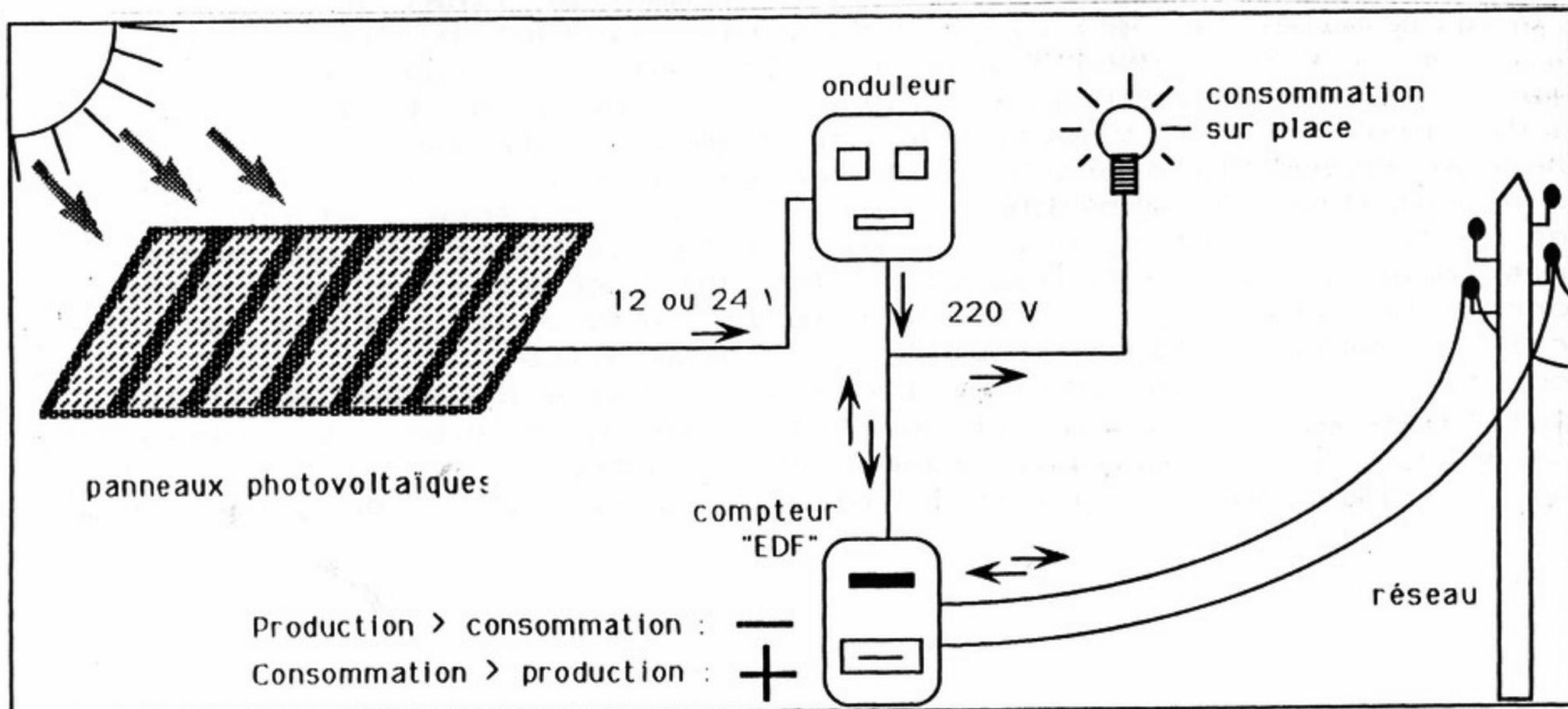
En 1972, le **Club de Rome**, constitué d'éminents scientifiques, tentait, en vain à l'époque, d'alerter l'opinion publique sur la nécessité et l'urgence de réagir. Depuis, à la lumière notamment de plusieurs accidents technologiques majeurs, on a pu mesurer à quel point la menace est réelle et mérite à ce titre toute notre attention.

C'est de l'adhésion à cette analyse qu'est né l'an dernier le projet "**Phébus**" (1). De quoi est-il question ? et pourquoi ce projet ?

Le dimanche 15 mars une centaine d'habitants du canton et d'ailleurs ont pu, au "Poulet", découvrir cette installation. Pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette démonstration nous avons pensé utile de la leur présenter.

Comme le montre le schéma ci-dessous, cette installation se caractérise par une très grande simplicité et l'on pourrait même ajouter une très grande fiabilité : des atouts non négligeables.

A la base de l'ensemble il y a des panneaux photovoltaïques (8m² au total) qui transforment la lumière en électricité. Cette dernière passe ensuite dans un onduleur, sorte de transformateur qui permet de sortir du courant alternatif en 220 ou 380 volts et contient l'électronique de régulation et de protection. Une fois produit ce courant peut être consommé sur place ou envoyé sur le réseau EDF. Un compteur, du type "EDF", permet d'enregistrer à la fois les débits et les crédits de courant. Il y a débit de courant lorsque l'installation ne produit pas du tout (la nuit) ou pas assez et, inversement, il y a crédit lorsque l'installation produit plus que les besoins du moment du ménage. La facturation finale, elle, portera sur le solde, positif ou négatif selon qu'il y a eu beaucoup ou peu de soleil dans la période considérée.



Au plan administratif, **Phébus** est la propriété d'une association loi de 1901 du même nom, à but non lucratif. Les fonds nécessaires à l'achat du matériel et au lancement de la campagne ont été réunis grâce à une souscription nationale et sous la forme de parts sociales de 600f.(3)

À terme cette association a pour vocation de se transformer en une coopérative de producteurs indépendants d'électricité, comme cela existe déjà au Danemark ou en Suisse. Mais avant des obstacles restent à surmonter, et en cela l'action de l'association revêt un caractère exemplaire.

EDF exerce depuis 1946 un monopole de production et de distribution de l'électricité en France. C'est du moins ce que croit la quasi totalité de la population. En réalité, le monopole de production n'est pas inscrit dans la loi (il existe, de fait, quelques centaines de petits producteurs) et ce sont les collectivités territoriales (communes et syndicats inter-communaux) qui lui concèdent la gestion du service public de distribution.

Aujourd'hui, il semble important de **privilégier la production décentralisée d'électricité** qui permettrait, notamment, de diversifier les sources de production tout en s'appuyant sur des producteurs "privés". Ce qui suppose dans un premier temps une reprise en charge de la gestion des réseaux par les collectivités territoriales.

Mais, pour que les initiatives individuelles naissent faut-il encore que chacun s'y retrouve financièrement. Dans les conditions actuelles de rachat par EDF du courant produit, **Phébus** ne peut prétendre à une rentabilité de l'investissement, même à moyen terme. L'action de tous ceux qui soutiennent le projet va donc aussi consister à agir, tant au plan économique que politique, pour montrer que ce prix de rachat est **anormalement bas**, ceci en vue d'en obtenir un prix plus équitable.

EDF fixe le prix de rachat du kwh solaire produit en se référant au prix pratiqué à la revente au consommateur final de ses kwh d'origine nucléaire. Or, ce prix de vente, il faut le dire et même le crier, n'a plus rien à voir avec la réalité du coût de ce même kwh nucléaire. Un coût qui intègre, ni l'énorme endettement d'EDF, ni les nombreux coûts cachés du programme électronucléaire : recherche fondamentale prise en charge par d'autres budgets et ceci au dépens d'autres recherches, retraitement des déchets et nuisances de toutes sortes, démantèlement futur et sans aucun doute très coûteux des centrales,.... Selon des spécialistes, pour être correct ce coût devrait être multiplié par 8 ou 10, ce qui rendrait l'énergie solaire tout à fait compétitive.

Pour tenir compte du fait que l'énergie solaire dans ses multiples applications concrètes, est une énergie naissante et pleine d'avantages le pouvoir politique a de son côté le devoir d'aider à son développement. À capital investi égal, cette énergie non

polluante et autrement plus créatrice d'emplois que ne l'est le nucléaire. Par ailleurs, accroître la demande de matériel solaire c'est agir à la baisse sur les prix de vente et c'est favoriser la recherche susceptible d'améliorer toujours plus les rendements.

Au plan énergétique, notre pays, en se crispant sur des choix vieux de 20 ans et aujourd'hui largement dépassés, est entrain, comme il a pu le faire en d'autres temps et en d'autres secteurs: textile, sidérurgie, chantiers navals, etc., de laisser passer le véritable train du progrès. Partout ailleurs, les applications solaires se multiplient. En Suisse, les installations de type **Phébus** se comptent par centaines. En 1990, l'Allemagne a lancé un programme de 1500 toits solaires. L'Italie, vient de passer commande d'une centrale de 6 mégawatts. Aux Etats-Unis les initiatives jaillissent de partout et l'avion solaire, financé en partie par des japonais, est déjà là.... Depuis quelques années le marché du photovoltaïque connaît une véritable explosion : la production a été multipliée par deux en 5 ans et l'on prévoit qu'elle le sera par 5 d'ici à l'an 2000.

On l'a vu, **Phébus** revêt toutes les caractéristiques d'un projet ambitieux, tant les obstacles à surmonter pour atteindre les objectifs qu'il se fixe sont difficiles. Il s'agit, selon ses promoteurs, de **"rien moins que poser en France les premiers jalons d'une politique énergétique alternative"**. Un difficile mais beau programme.

DAVID Georges.

- (1) "**Phébus**" du surnom donné à Appolon, dieu Grec de la lumière, des arts et de la divination.
- (2) Le lieu définitif d'implantation de l'installation n'est à ce jour pas encore arrêté. En dehors de Lhuis, deux autres sites sont encore en discussion.
- (3) Cette souscription est toujours ouverte. Avis aux amateurs...

Handwritten signature



Depuis deux hivers qu'elle était prévue, puis annulée pour manque de neige aux dates envisagées, la sortie de ski a enfin eu lieu cette année : un week-end du début Avril vit dans la belle station de Maurienne de Valmeinier, une quarantaine des membres du Tennis-Club se retrouver et, malgré un temps maussade, skier ensemble sportivement et passer une soirée amicale et gaie autour d'une raclette aussi savoyarde que copieuse !

Ces deux jours passés en commun, réunis par le prétexte du Club de tennis, donnent à mes yeux toute la signification et la valeur de l'esprit de Club. Étaient là des habitants de Lhuis, de Groslée, de Saint-Benoit, de Lyon..., étaient là des très jeunes, des moyens, des... plus anciens... étaient là des étudiants, des P.D.G., des fonctionnaires, des artisans... Et si le Tennis de Lhuis était le lien qui nous réunissait, la fraternité et l'amitié de toutes et de tous ne sont nées que grâce, justement, à l'existence de ce Club, car bien ^{peu} d'entre nous, sans lui, auraient eu l'occasion et la possibilité de se connaître, puis de s'apprécier. Et, tout autant que notre sport, que les résultats sportifs que nous devons chercher à y obtenir, cette connaissance des autres est un des résultats les plus encourageants.

Mais le tennis reste le principal : bons résultats de nos joueurs aux championnats individuels de l'Ain, où de belles performances furent atteintes par Marie-Hélène Colombin, Daniel Bougault, François Maréchal, David Antoine (qui ne s'inclina que dans la partie finale pour la qualification départementale à Boug) et d'autres...

Les Championnats de l'Ain par équipes débutent Dimanche 26 Avril, et pendant cinq semaines, nos deux équipes (une équipe hommes et une équipe femmes) joueront alternativement à Lhuis et à l'extérieur. Cinq dimanches où les spectateurs pourront voir sur nos courts de belles parties et sont cordialement invités. L'équipe masculine défendra sa nouvelle place, acquise l'année passée, en deuxième série. L'équipe féminine, pour sa première année de compétition, a de l'ambition et s'est très sérieusement entraînée. Bonne chance à toutes et tous.

Les Pin's du Tennis-Club sont arrivés et leur tirage limité, leur réalisation parfaite et de qualité doit ^{attirer} attirer les collectionneurs et les membres et sympatisants du Club. Tous les membres du comité sont prêts à vous en vendre et vous remercient.

L'école de tennis va reprendre son activité. Inscription impérative des enfants intéressés au tableau de la Mairie.

Les manifestations prochaines : la journée détente de doubles mixtes, avec tennis et pétanque associés, se déroulera le Dimanche de la Pentecôte. Le dernier Dimanche de Juin, sur la Place de Lhuis, notre tournoi de ping-pong (ouvert à toutes et tous) réunira membres du Club et tous les autres.

Les résultats de toutes ces compétitions dans le prochain " Echo de Lhuis ". A suivre... donc.

Le président :

SYNDICAT d' INITIATIVE DU CANTON DE LHUIS

- FOIRE des RAMEAUX - le 11 Avril dernier la foire des Rameaux a été favorisée par le soleil . Elle fut animée par les membres actifs du S.I. qui , à des postes divers ont travaillé à la confection et à la cuisson " à point " des boudins , gaufres et saucisses . Merci à tous , et à bientôt au cours d'une soirée amicale qui nous réunira .

Cette manifestation avait cette année attirée de nombreux artisans d'art qui ont apprécié l'ambiance de la journée . Nous avons été heureux de voir les viticulteurs toujours fidèles , d'accueillir de nouveaux exposants de productions locales : fromages et ...escargots , et le groupe sympathique des " travailleuses de la laine " dont la réputation dépasse les limites du canton .

Des jeunes avaient organisé un stand de jeux , bonne initiative pour l'activité de la journée . Nous aimerions que de plus en plus la foire soit l'affaire de tous ! Les commerçants locaux ont été très généreux et le S.I. les remercie pour les dons qui ont permis d'alimenter la tombola . Mais il faudrait qu'ils trouvent un moyen d'être encore plus présents à la foire .

Il faut des idées neuvesNous avons un an pour y réfléchirMais le temps passe vite

- ACTIVITE d' ETE - 26 JUILLET 1992 - Le premier Juin 1991 le canton de LHUIS participait à la journée d'inauguration de la route du Bugey . Cette manifestation était organisée par BELLEY et le Comité Départemental du Tourisme . Une caravane officielle avait traversé les villages situés sur l'itinéraire de la route .

Cette année , le comité a pensé qu'il serait bon de relancer l'opération en célébrant l'anniversaire de l'inauguration . Et c'est le canton de Lhuis qui a l'honneur (pour ne pas dire la charge) de l'organisation de la journée fixée au 26 juillet 1992 le dernier Week-end de juillet étant toujours celui de la fête d'été du S.I.

Que sera cette journée ? Elle sera ce que nous la ferons . Nous aimerions qu'elle est un caractère bugiste et en conséquence , nous rêvons qu'elle soit gaie , conviviale et si possible personnalisée .

Mais comment ? C'est à nous de jouer . Peut-être un repas sous chapiteau peut clore la journée avec une animation assurée par des artistes locaux . Mais au cours de la journée il faudra attirer et intéresser les visiteurs éventuels venus en touristes . On compte sur les villages avec leur comités des fêtes , leur goupes sportifs pour bâtir des projets que le S.I. essaiera de coordonner . Mettons nous à l'oeuvre .

- ASSEMBLEE GENERALE JEUDI 7 MAI 1992 - 20 Heures 30 à LHUIS -

Tous les membres actifs du S.I. c'est à dire toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre participent aux manifestations du Syndicat d' Initiative sont invitées à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu

JEUDI 7 MAI 1992 à 20 Heures 30 à la MAIRIE

En plus des comptes rendus (moral et financier) de l'exercice 1991 , on pourra connaître les résultats de la foire et on devra pourvoir au remplacement de la trésorière démissionnaire .

L'équipe du bureau du S.I.

CLUB " DETENTE et LOISIRS "

La vie du club continue , comme une vie familiale avec ses peines et ses joies , aussi nous avons bien pris part à la douleur de Monsieur Louis FEUILLET , à l'occasion du décès de son épouse et nous lui renouvelons , ainsi qu'à ses enfants , nos bien sincères condoléances , et nous lui demandons de rester fidèle aux réunions du club , où il trouvera le réconfort de notre amitié .

.....La rencontre du 18 Mars dernier , pour célébrer les anniversaires du premier trimestre de l'année 1992 a été spécialement festive . En effet , dans le groupe des six membres qui avaient eu " la chance !!!" de prendre un an de plus pendant les trois mois écoulés , l'une d'entre elles : Mme Thérèse GIROUD voyait son âge changer de dizaineelle devenait octogénaire ! bravo ! et cela méritait bien de fêter dignement l'évènement : fleurs , gâteaux , bougies et les 80 printemps furent arrosés comme il se devait au pétillant du BUGEY , élément toujours efficace pour donner une gaieté ambiante à la soirée . Encore tous nos voeux à Madame GIROUD .

La prochaine série des anniversaires aura lieu avant les vacances le mercredi 10 Juin . Date à retenir .

Une fois encore nous nous permettons de rappeler que les membres du club seraient heureux de voir grossir leurs rangs , par de plus jeunes membres . Ceux qui aiment jouer ..discuter ...causer ou simplement écouter , seront les bienvenus , l'atmosphère des réunions du mercredi est gaie et amicale .

Pour ceux qui aiment voyager deux projets sont proposés :

VOYAGE SURPRISE le 18 JUIN 1992 : une journée de 7 à 20 Heures circuit 220 kms pour le prix d'environ 270 Frs

VOYAGE au TYROL du 31 Aout au 5 Septembre 1992 pour le prix de 3.000 Frs environ

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions s'adresser à Mme Denise FAURE 74.39.81.33



VOTRE CENTRE DE SECOURS EN 1991

Au cours de l'année dernière vos Sapeurs Pompiers ont effectué 172 sorties pour intervention, qui se répartissent comme suit:

Feux 30 dont 17 sur la commune; 4 de moins qu'en 1990

Secours à victimes 66, dont 18 accidents, 30 de ces interventions ont eu lieu sur la commune et sur le total 51 ont été médicalisées, soit avec le médecin Capitaine soit avec le SMUR de Belley; ~~soix~~ 10 de plus qu'en 1990

Sorties diverses 76, dont 52 dans la commune; soit 159 de moins qu'en 1990 dont la majorité étaient dûe aux inondations de février et à la tempête de neige de décembre.

Dans le même temps vos pompiers ont participé à 12 manoeuvres, dont la plus importante a eu lieu de nuit aux Ets David avec la participation du Centre de Secours Principal de Belley. Plus une du GRIMP (groupe d'intervention en milieu périlleux) avec pour thème le sauvetage en ravin avec la participation des spécialistes de plusieurs Corps Voisins.

Dans le cadre de la formation, Jérôme Garin a obtenu le brevet de spécialiste en ranimation, Xavier Byszanski les brevets de ranimation et de secours routier. Jean François Ramel les brevets de spécialiste en topographie et détection de balise, ainsi que ^{de} secours en montagne. Denys Bonsacquet le brevet d'initiation à l'intervention face aux risques chimiques ainsi que Guy Roland Bonsacquet qui a aussi obtenu le brevet de topographie et détection de balise.

En ce qui concerne notre équipement nous avons reçu de la Direction un véhicule d'occasion avec un élément mobile d'alerte. Véhicule que nous avons équipé en CMIR (cellule mobile d'intervention radiologique) et qui peut également intervenir comme PCO (poste de commandement opérationnel). C'est le premier engin de ce type dans le département. D'autre part nous avons transformé le véhicule de secours routier pour qu'il soit plus fonctionnel, et mieux adapté pour fournir l'éclairage lors des interventions de nuit. Beaucoup d'autres petits aménagements ont été réalisés soit sur les véhicules soit dans le casernement, mais la liste serait trop longue.

C'est l'Amicale du Corps qui a financé toutes ces réalisations et cela grâce à votre générosité lors de la vente des calendriers et les dons que vous nous adressés. Soit une dépense en 1991 de plus 53.000 F. Outillage et fournitures 18426F., madriers de franchissement pour tuyaux 3741F., aspirateur de mucosités et autres petits équipements pour l'ambulance 9179F., habillement, pulls et chemises 12500F., petites fournitures 1809F., financement d'une partie des travaux 7678F.

Cela dit un autre évènement a marqué la vie de notre Centre de Secours çà été la finale départementale du Cross, qui a été un succès grâce au travail de chaque pompier, mais aussi grâce aux aides de la municipalité, des entreprises, des commerçants et artisans et de nombreux particuliers. A tous nous renouvelons nos vifs remerciements.

Fin décembre deux des nôtres ont cessé leur activité atteints par la limite d'âge. Il s'agit de nos amis André Conand après 23 ans de service et de Noel Perrier après 34 ans de service. Noel Perrier a aussi assuré les fonction de trésorier de notre amicale pendant 25 ans. Responsabilités qu'il a assumées avec une rigueur exemplaire, qui lui vaut la reconnaissance de tous.

Pour l'avenir nous allons continuer notre politique d'équipement et de modernisation, mais cela coute cher et pour faciliter le financement dans quelques jours vos pompiers vous proposerons un Pin's que vous serez certainement heureux de posséder. D'autre part ils envisagent l'organisation d'une journée Porte Ouverte, mais dont la date n'est pas encore fixée.

En attendant, je vous prie de croire à nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués, en vous rappelant que le N° d'appel est le 18 de jour comme de nuit.

Le Chef de Corps
Lt E. BUISSON

A VOS NOTES...

Après la soirée amicale à PEYRIEU, le 11 AVRIL dernier, avec L'UNION REPUBLICAINE, et deux après-midi récréatives à la maison "Plein Soleil", nos musiciens continuent les répétitions en vue de leurs prochaines prestations.

Ils se rendront tout d'abord à LOMPNAZ, pour la commémoration cantonale du 8 MAI à 11 heures 30, après avoir assuré le service aux Monuments aux Morts de LHUIS à 10 heures 30.

Puis à LHUIS, le 17 MAI, ils participeront au Congrès départemental annuel de l'Association RHIN et DANUBE - Messe, défilé et cérémonie au Monument aux Morts. On trouvera par ailleurs le programme de la matinée.

Le 24 MAI, L'ECHO DU NANT prendra part à l'animation de la journée des Classes en 2 à LHUIS, et le 30 MAI, c'est à SAINT-SORLIN en BUGEY, en fin d'après-midi, qu'il donnera un concert dans le cadre de la Fête au village des Roses.

Les premiers jours de l'Eté verront le 28 JUIN au soir, la participation de L'ECHO DU NANT à la première fête de la musique à LHUIS.

L'enthousiasme des musiciens, leur amour de la musique et leur volonté de contribuer à l'animation de nos villages, méritent des encouragements.

A bientôt donc...

Le Président,
D. SAVOYET



du
Canton de Lhuis

Le bulletin municipal "L'ECHO de LHUIS" transmet l'information dans les foyers. Il communique les activités des associations, du conseil municipal en particulier. Ce bulletin est une petite flamme très agréable à regarder, elle nous éclaire sur les événements communaux.

De ces délibérations de conseil municipal retrouvées dans les archives, le groupe historique y puise des anecdotes, des faits parfois historiques, les livrets que nous réalisons en témoignent, des cartes anciennes sont parfois incluses dans ces petits ouvrages.

Il est beaucoup questions de voirie en séance de conseil, cela se retrouve de tout temps, il en était de même sous l'ancien régime. Il existait beaucoup de chemins autrefois, aujourd'hui certains sont délaissés, ils disparaissent dans la végétation. Ces chemins desservaient la forêt, les carrières, les terres en culture. Le chemin qui longe le Rhône servait de piste aux chevaux qui tiraient les barges, tous ces chemins ont une histoire, ils font partie du patrimoine.

Le chemin balisé attire le promeneur, on peut se rendre à un lieu choisi, voir un panorama, un vestige, s'intéresser à la flore, à la faune, ces chemins sont nombreux dans le canton de LHUIS. On peut imaginer aussi que le promeneur serait heureux de trouver sur son passage une fontaine d'où coule une eau potable, voir couler l'eau de cette fontaine du village, du quartier, c'est la vie.

Une croix des chemins attire l'attention du promeneur par son emplacement, par l'inscription d'une date, d'un nom.

Ces arbres centenaires ne veulent-ils pas rappeler l'effecvescence ancestrale reigning dans les campagnes ?

Revenons aux activités du groupe historique : le 16 mai à 20 h 30, salle polyvalente de LOMPNAS, un exposé historique de notre région sera présenté au public de LOMPNAS, SEILLONNAZ et MARCHAMP.

Du 25 juillet au 9 août une exposition "Les Merveilles des Monument de l'Ain" aura lieu à LHUIS, nous en reparlerons dans le prochain bulletin de juillet.

Le groupe historique se joint à la Société d'Archéologie et histoire de BRIORD à l'occasion d'une sortie le dimanche 24 mai en BOURGOGNE : visite du trésor de VIX, l'abbaye de FONTENAY, le site d'ALESIA. Les personnes qui désirent effectuer des sorties avec le groupe de MORESTEL peuvent en prendre connaissance dans le journal "Nord Dauphiné" déposé chez les commerçants.

Merci de l'intéret que vous portez à notre association.

Le Président

J. PEYSSON

ASSOCIATION

RHIN & DANUBE

ANCIENS de LA PREMIERE ARMÉE FRANÇAISE



LHUIS

17 MAI

1992

ASSEMBLEE GENERALE



9h00-10h20: Assemblée Générale à la salle de la Mairie de Lhuis.

: Accueil du Président de la Section.

: Rapport moral du Secrétaire.

: Rapport financier du Trésorier.

: Election du Bureau Directeur. Questions Diverses.

Pendant la durée de l'Assemblée Générale Mlle ROUX de Lhuis fera visiter le Village et les environs aux épouses de Rhin et Danube.

10h30-11h30: Messe à l'Eglise de Lhuis dite par M^o le Curé de Lhuis, avec la participation de la Musique L'Echo Du Nant, Des Anciens Combattants (14-18-39-45) D'Indochine, D'Algérie, Des Anciens Prisonniers, Des Déportés, Des Rhin et Danube, de la Population de la Commune et des Environs.

11h35: Défilé de la Place de la Gare au Monument aux Morts.

11h45: Cérémonie au Monument aux Morts de Lhuis.

: Dépot de gerbe par le Président de R et D et par le Maire de Lhuis

: Lecture de l'Ordre du jour N^o 9, par M^o BONGIBAUT Camille de Lhuis.

12h15: Vin D'Honneur à la Salle Polyvalente offert par la Municipalité,

de Lhuis. Allocution du Président et remise de la Médaille R et D

à l'effigie du Maréchal-De-Latre-De-Tassigny à M^o le Maire de Lhuis.